

randonnee cevenole

Du Viaduc de Millau au Larzac : le résumé

| Mérite un effort | Randonneur moyen |
|----------------------|----------------------------|
| Secteur géographique | Causses |
| Carte IGN | Top25 2541OT |
| Date de mise à jour | 06/10/2018 |
| Durée | 5 h 00 |
| Dénivelée | 650 m |
| Période recommandée | mai juin septembre octobre |

Du Viaduc de Millau au Larzac : bon à savoir

Accès et parking :

Sur l'A75, sortie 47 puis suivre Millau Centre. En bas de la descente, à l'entrée de Millau, au giratoire, prendre la D992 direction Albi. Au giratoire suivant, suivre encore D992 Albi.

Après 700 mètres, on entre dans Creissels. Au giratoire, continuer tout droit sur la même route.

Rouler encore 800 mètres, on arrive dans le village, tourner à gauche pour stationner sur le parking Mairie, Salle des Fêtes.

Terrain :

Pas mal de sentiers ravinés ou caillouteux.

La première partie du parcours se déroule sur des sentiers non marqués sur la carte et non balisés et il faut donc être à l'aise avec l'orientation et la lecture de topo.

Paysage :

Il s'agit d'un très beau circuit, voici quelques arguments :

Le départ est surprenant avec toute cette eau et ces cascades dans et à proximité du village de Creissels.

Les vues en direction du Viaduc de Millau agrémentent une grande partie du parcours. Certes, il s'agit d'un ouvrage d'origine humaine mais son intégration dans le site est telle qu'on l'admire à l'égal d'une merveille de la nature.

La montée se déroule souvent sur des sentiers créés par les VTT et très originaux.

Le parcours le long du rebord du causse du Larzac est long et particulièrement beau avec ce contraste entre l'immensité horizontale du plateau et la verticalité des falaises qui plongent vers la vallée du Tarn. On ne s'y ennuie pas car l'orientation change sans cesse.

On peut reprocher deux choses à ce circuit :

La descente depuis le Pas de Destrech n'est pas à la hauteur du reste du parcours, toutefois elle est assez rapide.

Les vues sont le plus souvent en direction d'un environnement urbain, celui de la ville de Millau.

Epoque :

Le Larzac est magnifiquement fleuri en mai et juin, c'est la période idéale.

Bien aussi en septembre et octobre.

Eviter l'été trop chaud (peu d'ombre sur ce parcours) et l'hiver car montée et descente se font dans des versant Nord qui ne voient pas le soleil.

Fréquentation :

Les Millavois sont des sportifs et ils sont nombreux à pratiquer la randonnée et le VTT, vous rencontrerez donc probablement un peu de monde sur ce parcours.

Eau :

Non.

Raccourcis :

Dix minutes avant les antennes, un sentier permet de redescendre directement sur Combes Hautes (gain de temps 45 mn environ).

Du Viaduc de Millau au Larzac : le parcours

Ne soyez pas simplement des consommateurs ! Participez à enrichir le site en envoyant vos avis et vos informations par l'intermédiaire de la rubrique commentaires. Merci d'avance !

Quand vous êtes sur le parking, vous repérez sur son côté Ouest un torrent qui passe en contrebas et un chemin piétonnier aménagé qui le longe. S'engager sur ce chemin avec le torrent à main droite. Après une centaine de mètres, on débouche sur une rue avec la Mairie en face de nous. Prendre la rue à droite. Après trente mètres, prendre sur la gauche un passage entre deux jardins.

Vingt mètres plus loin, le chemin tourne à angle droit à gauche. Encore vingt mètres et au carrefour en T, prendre le sentier à gauche. Ce sentier devient très étroit et sinue dans une ambiance très végétale pour déboucher dans une zone de cascades. Aller jusqu'au bout du sentier pour admirer ces étonnantes cascades en plein milieu du village. Puis revenir quelques mètres en arrière et emprunter une sente herbeuse qui nous monte en quelques pas sur la route.

Prendre la route à gauche, traverser le pont puis prendre tout de suite à droite, le long du torrent. On le longe donc maintenant à main droite.

On est sur un chemin piétonnier goudronné avec l'eau tout à côté et on apprécie les jolies cascades. Puis on dépasse une aire de jeux pour enfants et un peu plus loin, le goudron s'arrête, on est maintenant sur un sentier, toujours près de l'eau.

Après avoir remarqué un pré sur la gauche grâce à une fenêtre entre les arbres, on arrive à un carrefour avec une balise jaune sur un arbre. Ici, une sente part à droite, on l'ignore et on continue sur le sentier principal pendant une vingtaine de mètres jusqu'à hauteur d'un petit panneau indiquant "circuit". Ici, on tourne à gauche pour s'engager sur une sente qui se fraye un passage dans la haie. On débouche alors dans un pré.

Une fois dans le pré, on emprunte une trace dans l'herbe qui longe la lisière de la forêt à main droite (et parfois il y a une clôture à chevaux à main gauche). Après deux minutes, on sort du pré pour s'engager sur un vieux chemin herbeux.

Après une vingtaine de mètres, le chemin fait un virage à gauche. Ici, on le quitte pour un sentier à droite. Au premier carrefour, on va à droite, au second (fourche), on va à gauche. On entame alors un superbe parcours le long de falaises surplombantes du plus bel effet. Après cinq minutes, on atteint une zone de cascades particulièrement spectaculaire quand il y a beaucoup d'eau.

Si on peut, on traverse. Si on ne peut pas, voir deux paragraphes plus bas. De l'autre côté, on rejoint un ancien moulin, puis on franchit une passerelle. On poursuit alors sur un bon sentier. Après cent mètres, à une fourche, on va à droite. Notre sentier passe alors sous de jolies falaises aux formes surprenantes. Trois minutes et on rejoint un autre sentier. Prendre en épingle à gauche en montée.

Le sentier balisé jaune s'élève, offrant de belles vues sur la gauche. Trois ou quatre minutes et il s'élargit puis on arrive à un carrefour en T où on prend à gauche. Cent mètres et on débouche sur une route. On va en face. On est à l'attéro parapente, sur notre gauche (40 mn).

Lorsqu'il est impossible de traverser la zone de cascades, il faut rebrousser chemin, retourner au grand chemin herbeux, prendre celui-ci à droite, monter pendant cinq minutes. On débouche dans un pré qu'on traverse. A son extrémité, on traverse une passerelle en béton, on rejoint la route qui va de Creissels au Larzac, on la prend à droite et on arrive à l'attéro parapente.

On prend la piste avec l'attéro sur notre gauche. Marcher maintenant une petite vingtaine de minutes sur cette piste (ponctuellement goudronnée) globalement en descente. On change de cirque. Jusqu'à maintenant, on était dans le cirque de Brunas (c'est moi qui le baptise ainsi car il n'a pas de nom sur la carte) avec ses pentes douces et boisées, désormais on entre dans le cirque du Boundoulaou (un nom qui chante) avec ses falaises.

En bas de la descente, on est désormais sur une routelette goudronnée. Celle-ci franchit un pont puis tourne à droite. Il y a ici un panneau explicatif concernant les chauve-souris (en effet, il y a une grotte dans le coin, accessible par la piste qui part à gauche). A partir de ce panneau, marcher sur la route pendant 50 mètres et repérer un dégagement sur la gauche. Depuis ce dégagement, il y a un sentier qui part en forêt.

Ce sentier n'est pas tracé sur la carte, il a été créé ex nihilo par les VTT. Lors de sa création, il était particulièrement agréable mais aujourd'hui, il est particulièrement creusé par le passage répété des VTT de descente. Après une petite dizaine de minutes, il y a une fourche, on prend à gauche (mais je crois bien que si on prend à droite, les deux branches se rejoignent). Encore un peu moins de dix minutes et on débouche sur une piste.

L'emprunter à droite en descente sur quelques mètres. Elle fait un virage à droite et on la quitte alors pour un chemin sur la gauche. Marcher une dizaine de mètres sur ce chemin puis prendre un sentier à gauche. A nouveau, c'est un tracé créé par les VTT.

Ce sentier longe des prés, offrant de nouveau une jolie vue en direction du Viaduc, puis fait un grand virage à gauche et se met à monter en forêt, d'abord dans une chênaie au sous bois de buis puis dans une bouisseraie sous le couvert des chênes. Le sentier est bien tracé et très régulier, un peu creusé par les VTT mais moins que celui du bas. Plus haut, on sort partiellement du couvert forestier et on bénéficie de superbes vues en direction des falaises du cirque, notamment à quelques endroits où le sentier frôle le rebord des falaises.

Enfin, après une petite demi-heure, on débouche dans une clairière au niveau d'un petit col (1 h 45). Prendre ici à droite un sentier balisé VTT6, Trail4, GR et PR.

Ce joli sentier arboré passe près d'une belle arche puis on arrive à une source. Ici, on a envie de continuer tout droit avec le sentier le plus visible balisé VTT mais non, il faut prendre le sentier qui monte à gauche, on découvre un peu plus loin que c'est le GR.

Six ou sept minutes et on arrive à un autre carrefour dans une clairière, prendre à gauche en montée. Encore trois minutes et on arrive à la ferme de Bel Air. Longer la ferme à main droite. Cent mètres et on débouche sur la route. Au passage, admirer la superbe architecture caussenarde de cette ferme (panneau explicatif).

Au niveau du panneau, franchir une clôture puis prendre une piste à gauche. Sept ou huit minutes et on quitte la piste pour un sentier en biais à gauche. On commencer

randonnee cevenole

alors à s'approcher du bord du causse puis on le longe joliment avec notamment des vues en direction du Viaduc et ensuite vers la vallée et vers Millau. Un petit quart d'heure et on rejoint sans même s'en rendre compte le sentier balisé GR qui vient directement du col 1h45 où on est passé tout à l'heure.

Tout en continuant à longer fort joliment le bord du plateau, on entame progressivement la descente. Sur la droite, l'immensité du Larzac et sur la gauche le plongeon abrupt vers le fond du cirque. C'est vraiment très joli.

En restant le plus longtemps possible sur le sentier qui longe de plus ou moins loin le bord du causse, on rejoint la piste quasiment au niveau du belvédère aménagé, après presque une demi-heure de plaisir (3 heures).

On ira jusqu'au belvédère joliment planté sur son rocher et on en profitera pour lire les panneaux explicatifs.

On marche ensuite cinq minutes sur la piste, on rejoint une route qu'on emprunte sur une centaine de mètres. Il y a un parking sur la gauche. A l'extrémité du parking, on s'engage sur un chemin dans l'herbe en suivant le balisage GR.

Le sentier reprend son cheminement en bord de plateau. On ne s'ennuie jamais car ça monte, ça descend, ça tourne, l'orientation change régulièrement et les points de vue aussi.

Après une dizaine de minutes, il y a un carrefour. Prendre la banche de droite, balisage VTT. A cet endroit, en prenant deux fois à gauche, on peut redescendre directement sur Creissels par un joli chemin bien tracé.

Notre sentier, toujours balisé GR, continue à longer le bord du causse. Après un petit quart d'heure, on note un sentier qui part à gauche et descend vers la vallée, c'est un raccourci possible. Encore 10 minutes et on atteint une zone d'antennes qu'on évite par la gauche. Le décor change alors car on pénètre maintenant dans une pinède.

Durant une dizaine de minutes, on descend progressivement dans cette pinède. On rejoint ensuite une piste qu'on prend à droite. Trois minutes encore et fin de la piste. A cet endroit, prendre un sentier qui descend sur la gauche, balisage VTT.

Une minute après, on prend pied sur la route (4 heures) qu'on quitte de suite pour poursuivre sur le sentier GR et PR. Encore cinq minutes de descente et on retrouve de nouveau la route qu'on quitte encore de suite pour un grand chemin, toujours balisé GR et PR.

Cent mètres sur ce chemin et à la fourche, on prend à droite. Encore deux minutes de descente et nouvelle fourche, on prend encore à droite, toujours GR et PR.

On descend sur un large tracé qui sert manifestement de chemin de débardage et est assez peu agréable à parcourir. Plus bas, il se transforme en sentier mais très caillouteux, ce n'est pas tellement plus sympa. Vingt cinq minutes qu'on a quitté le Pas de Destrech et on arrive à une route. La prendre à gauche.

Deux minutes sur cette route et elle fait un virage à droite. On la quitte pour une piste à gauche. Une légère montée puis un replat et après cinq minutes, la piste devient un sentier. En vérité, il s'agit d'une ancienne route qui a été abandonnée et la nature a repris ses droits, du coup on évolue sur un sentier goudronné !

Sept à huit minutes sur ce sentier avec de belles vues sur la droite et on arrive aux maisons des Combes Hautes. La première maison est en restauration et aura certainement une belle allure lorsqu'elle sera terminée.

On entame alors la dernière descente sur une route goudronnée. En sept ou huit minutes, on atteint les premières maisons de Creissels. Deux minutes de plus et on arrive à un carrefour en T. On ne va ni à droite ni à gauche mais on prend l'escalier qui démarre derrière l'arrêt de bus.

L'escalier se prolonge par un chemin bétonné. En bas, on traverse la rue et on continue dans la rue qui descend fortement. Elle fait un virage à droite. Une centaine de mètres et on remarque un panneau Avenue des Cascades sur la gauche. Ce panneau est fixé sur le pilier du portail d'une maison. Quitter ici la route et longer la maison et son portail à main droite. On trouve alors le haut d'un escalier.

On emprunte cet escalier puis un agréable chemin herbeux sous les cèdres qui nous ramène directement au parking (5 heures).

Avertissement

Certains topos n'ont pas été actualisés depuis longtemps (plusieurs années parfois). Pour obtenir des infos plus récentes, veuillez prendre connaissance des commentaires des internautes.

Les présentes pages du site Web décrivent des activités pouvant présenter des risques. Toute personne désirant les entreprendre doit les aborder prudemment et en connaissance de cause. L'auteur ne pourra être tenu pour responsable des incidents ou des accidents encourus par le lecteur de ces pages.

Les topos présentés sur ce site n'ont pas un caractère contractuel. Par ailleurs, les utilisateurs doivent disposer des compétences nécessaires pour savoir les lire, les comprendre et les interpréter correctement sur le terrain. Ils doivent également avoir en leur possession la ou les cartes IGN nécessaires et disposer des capacités physiques et techniques indispensables pour pratiquer l'activité concernée.